

Communiqué n° 95 du 20 mars 2012

ASSOCIATIF

**CCN 51**

## **Appel à la mobilisation le 22 mars 2012**

La CFDT Santé-Sociaux appelle l'ensemble des personnels de la convention collective nationale des établissements privés, d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif du 31 octobre 1951 (CCN 51) à **se mobiliser, au niveau national, le 22 mars 2012.**

Un préavis de grève national a été déposé du mercredi 21 mars 2012 – 20 heures, jusqu'au vendredi 23 mars 2012 – 8 heures.

Cette action se situe dans le cadre de la dénonciation de la CCN 51 par la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne (FEHAP).

Cette mobilisation nationale sera accompagnée d'un **rassemblement devant la Maison de la Mutualité, 24 rue Saint-Victor, Paris 5<sup>e</sup>, à l'occasion de l'Assemblée générale de la FEHAP, le 22 mars 2012, de 8h30 à 16h00.**

La CFDT Santé-Sociaux exige :

- le retrait de la dénonciation de la CCN 51 par la FEHAP,
- le maintien des garanties collectives pour tous les salariés de la CCN 51,
- la construction d'une convention collective pour la Branche associative sanitaire, sociale et médico-sociale.

Contact presse : Claudine VILLAIN - 06 17 34 53 81 - 01 56 41 52 29